



FINALE DE COUPE DES YVELINES

CAHIER DES CHARGES

Retour des candidatures : au plus tard le 1 février 2018

A l'adresse : 5878000.coc@ffhandball.net

Version : 1.1

Date : 27 novembre 2017



Yvelines
Le Département

SOMMAIRE

1	La salle	3
1.1	Dimensions surface de jeu	3
1.2	Salle annexe.....	3
1.3	La table de marque.....	3
1.4	Bancs des joueurs ou joueuses.....	4
1.5	Installation électrique :.....	4
1.6	Tableau d’affichage	4
2	Les locaux techniques.....	4
2.1	Les vestiaires	4
2.2	2.2 Les tribunes	4
2.3	Accès.....	4
3	Lutte contre les incivilités dans le sport	5
3.1	Protocole	5
3.2	Responsable Terrain	5
4	Marketing	5
5	Sécurité.....	5
5.1	Respect des textes réglementaires	5
6	Divers.....	6

Cette année, l'épreuve a été modifiée avec l'ajout du Challenge des Yvelines.

- Finalités

L'organisation des finales de la Coupe/Challenge des Yvelines fait l'objet du présent cahier des charges.

- Schéma d'organisation

Elles se déroulent sur 2 jours soit sur le même site, soit sur deux sites différents.

Les clubs intéressés peuvent donc postuler pour une des deux journées ou les deux.

Les horaires seront fixés en accord entre la COC, la CDA et le club organisateur.

1 LA SALLE

1.1 DIMENSIONS SURFACE DE JEU

Le club accueillant l'organisation des finales de la Coupe des Yvelines devra être muni d'un terrain de handball 40*20 m. L'organisateur veillera à ce que les buts soient solidement fixés au sol.

1.2 SALLE ANNEXE

Le club d'accueil devra mettre à disposition :

- 1 petit local (ou vestiaire) pour stocker les récompenses du Comité
- 1 emplacement pour la buvette (recette au profit du club organisateur)
- Emplacements d'exposition pour équipementier-partenaire du Comité, affiches, banderoles
- 1 salle ou emplacement pour le pot amical (fourni par le Comité) de clôture des finalités

1.3 LA TABLE DE MARQUE

La structure accueillante s'engage à fournir le matériel suivant :

- Une table de marque
- Une table de réserve de part et d'autre de la table de marque
- 6 chaises

Il faudra prévoir (Comité ou club) :

- Fiches supports de team time out (couleur verte)
- Fiches d'exclusion
- Supports pour les exclusions
- Deux ordinateurs pour la FMDE

1.4 BANCS DES JOUEURS OU JOEUSES

- Prévoir la place pour 16 personnes par équipe (12 joueuses et 4 encadrements)
- Prévoir de préférence des bancs
- Les bancs sont placés dans l'alignement de la table de marque.

1.5 INSTALLATION ELECTRIQUE :

Une sonorisation de qualité est implantée sur l'installation pour la diffusion éventuelle de message et de musique. La salle doit disposer d'un éclairage parfait, uniforme et non éblouissant, de jour comme en soirée.

1.6 TABLEAU D'AFFICHAGE

La salle sera équipée d'un tableau d'affichage comportant l'affichage du score et si possible pouvant signaler la présence d'une exclusion.

2 LES LOCAUX TECHNIQUES

2.1 LES VESTIAIRES

- 4 vestiaires d'une capacité minimum de 14 places pour les équipes
- 2 vestiaires fermant à clef pour les arbitres avec douche

2.2 2.2 LES TRIBUNES

La salle doit pouvoir accueillir environ 250/300 personnes au minima. De préférence en face des bancs et de la table de marque.

2.3 ACCES

- L'organisateur prévoit un accès pompier libre de tout accès.

3 LUTTE CONTRE LES INCIVILITES DANS LE SPORT

3.1 PROTOCOLE

- Il devra suivre obligatoirement un alignement des joueurs ou des joueuses pour une présentation au public.
- Le protocole s'inscrit dans la lutte contre les incivilités dans le sport.

3.2 RESPONSABLE TERRAIN

- La structure chargera une personne (Responsable Police Terrain) de veiller aux bons comportements des spectateurs dans l'enceinte du gymnase

4 MARKETING

Promotion de la rencontre : L'organisateur s'engage à faire la meilleure publicité de la rencontre.

Dans la mesure du possible, une banderole, fourni par le Comité, sera à mettre en place 15 jours avant la date prévue, à l'extérieur du Gymnase, afin d'annoncer les finales de Coupe des Yvelines sur le plan local.

5 SECURITE

5.1 RESPECT DES TEXTES REGLEMENTAIRES

La configuration de l'installation sportive doit être adaptée aux exigences de la sécurité publique et conforme à la réglementation en vigueur de même que les moyens mis en œuvre par l'organisateur lui-même.

Une attention toute particulière devra être portée aux installations existantes pour la lutte contre les incendies dans l'enceinte sportive et aux respects des normes dans ce domaine pour tous les nouveaux matériaux et autres (banderoles, mobiliers, ...) installés provisoirement à l'occasion de l'organisation de cette manifestation.

Le fonctionnement des éclairages de secours « SORTIE » en cas de panne de courant sera vérifié ainsi que le dispositif « ANTI-PANIQUE ».

6 DIVERS

- Un groupe de 3 ou 4 personnes (enfants) pourra être chargé d'essuyer la transpiration sur l'aire de jeu, à l'aide d'un matériel adéquat.
- Une buvette à la charge de l'organisateur pourra être présente sur le site.
- Une table derrière la table de marque afin d'y disposer les récompenses.

ORGANISATION COMITE ET COC

Le secrétariat du comité et la COC restent à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. Une visite des installations sportives des clubs (candidats à l'organisation) sera à planifier avant décision du ou des clubs retenus pour l'organisation des finales.

RETOUR DU COMITE POUR LE : 17 février 2018